

Communiqué de presse
Paris, le 24 avril 2023

« *Rafrâchir le vivant !* »

Du 27 mai au 4 juin, la 8^{ème} édition de la Fête des Mares met en avant la capacité des mares à atténuer les effets du changement climatique

Épisodes de chaleur de plus en plus intenses et de plus en plus longs, pollution croissante, perte de la biodiversité, raréfaction de la ressource en eau : l'urgence climatique se fait toujours plus pressante. Ainsi, l'édition 2023 de la « *Fête des mares* », qui aura lieu du 27 mai au 4 juin, souhaite mettre en avant les mares comme solutions à grande échelle, naturelle et efficace, pour rafraîchir les territoires, lutter contre les canicules et protéger la biodiversité.

Les mares : notre assurance-vie face aux crises combinées du climat et de la biodiversité

Rafrâchir le vivant, c'est montrer la capacité des mares à être **un allié du vivant pour résister aux conséquences du réchauffement climatique !** Véritables capsules microclimatiques, elles offrent des températures plus fraîches et une humidité garantie, et sont alors des lieux recherchés et salvateurs pour les individus et les espèces qui souffrent de la chaleur. Cette thématique est également en phase avec **une actualité malheureusement récurrente lors des mois estivaux : les incendies et les épisodes caniculaires**, notamment en milieu urbain.

Plus largement, les zones humides jouent un rôle crucial pour atténuer le changement climatique et ses conséquences : elles **captent dans le monde plus de carbone organique que l'ensemble des mers et océans de la planète** et **limitent considérablement l'intensité des événements climatiques extrêmes** (tempêtes, crues, inondations, sécheresse...) par leur capacité à absorber et stocker de grandes quantités d'eau.

La Fête des mares, une semaine dédiée à la sensibilisation et à l'éducation

La SNPN et ses partenaires proposent de nombreuses animations sur l'ensemble du territoire pour sensibiliser le grand public à la protection des mares. Les objectifs sont pluriels : montrer la richesse faunistique et floristique de ces écosystèmes, transmettre les pratiques de bonne gestion et les initiatives mises en place pour préserver ces milieux, mettre en avant les services rendus par les milieux humides pour atténuer le changement climatique et lutter contre ses effets. Ces animations, ludiques et pédagogiques, peuvent prendre des formes variées : ateliers, sorties nature, expositions, conférences, chantiers participatifs, inventaires, etc.

Pour découvrir en savoir plus : <https://www.snpn.com/portail-fete-des-mares/>
Pour créer sa propre mare : <https://www.snpn.com/creer-une-mare/>

À propos

La SNPN est une association à caractère scientifique qui se consacre à l'étude et à la protection de la nature, pour permettre aux écosystèmes et aux espèces d'exprimer le plus librement possible leurs potentialités adaptatives et évolutives. La qualité de leurs interrelations avec les sociétés humaines est également prise en compte. Fondée en 1854, elle est reconnue d'utilité publique depuis 1855.

La SNPN a participé à la création de la convention de Ramsar de 1971 sur les zones humides et assure aujourd'hui sa politique de sensibilisation en France. L'action de la SNPN en faveur de ces milieux remarquables est quotidienne : elle gère trois réserves nationales en zones humides (Camargue, Grand-Lieu et Plaine des Maures) et œuvre, depuis 2007, à la préservation des milieux humides d'Île-de-France. Enfin, elle coordonne et anime le laboratoire d'idées « Zones humides » qui émet des avis et fait des propositions pour la préservation de ces milieux.

CONTACT

Agence Relations Durables
Christine DYCHUS
06 80 47 77 50
cdychus@relationsdurables.fr

Retrouvez toutes nos actions sur notre site internet : www.snpn.com

